



Réunion du 8 décembre 2015

Présents : Michel STELLY (orateur), Yves TIGEOT (animateur), Gérard CHEVALIER (rédacteur), Michel ALEXANDRE , Jean BAZIN, François BENDELL, André LOTTIN, Nicole MARTIN, Marie-Danièle PAILLARD , André PASCAL, Serge PALANQUE, Nicole PENET, Ginette RENARD, Michel ROCHE, Jacqueline RUIZ, Anne-Marie et Serge TISTCHENKO, Yves VAUBERT.

Excusés : Christian CHÉRON, Huguette LEBIGRE.

Une affaire criminelle en 1909 par Michel STELLY

C'est après la découverte d'une Carte Postale annotée de la mention « la maison du crime », que Michel STELLY a entrepris des recherches sur cette affaire criminelle datant de 1909



La carte postale montre une vue de Mandray ; le village vosgien de ses grands-parents maternels, où il a passé des vacances dans sa jeunesse...Sur la photo la maison du crime est repérée en arrière-plan sur une des collines.

Le personnage au cœur de cette affaire, Etienne BONABÉ, est né en 1877. Il se marie en 1901 et divorce en 1903. A l'époque il est décrit comme jaloux et brutal.

Il se remarie en 1908 avec une demoiselle Marie Hortense VAUTHIER, et ils vivent dans une ferme isolée dans la montagne vosgienne. L'homme est réputé très alcoolique, son épouse un peu moins. Quand ils rendent visite aux parents de Marie Hortense dans le bourg à quelques km, ils ne sont pas toujours en mesure de rentrer le jour même...La brutalité du mari s'accroît avec son alcoolisme, la femme tente de le quitter.

C'est le 6 janvier 1909 que le crime a été commis. Les journaux parisiens comme les journaux locaux le relatent plus ou moins sommairement, mais certains donnent davantage de détails et en rajoutent un peu pour pimenter l'affaire, si bien que leurs récits ne sont pas très cohérents : la femme abandonnée dans la neige a-t-elle été assommée et mutilée avec un coin métallique de bûcheron et en même temps le chat a-t-il été décapité et le criminel ivrogne s'est-il sectionné une main ou un ou deux doigts ?

En ces temps où les photos de presse ne sont pas très répandues des descriptions écrites très diverses sont publiées.

Le criminel est emmené en traîneau à St Dié des Vosges, puis dégrisé et interrogé. Il est peu loquace...

Son procès s'ouvre le 14 juin 1909. Compte tenu des circonstances et de la pauvreté du personnage, il échappe à la guillotine et est condamné à 10 ans de bagne en Guyane.

Ce destin est l'occasion de décrire l'organisation du Bagne depuis le départ de l'île de Ré du bateau « La Loire », l'arrivée à St Laurent du Maroni et la répartition des bagnards sur le continent ou dans les îles à une quinzaine de km au large. Il y a l'île du Diable (où séjourna Dreyfus), l'île St Joseph et l'île Royale. Diverses photos montrent la vie des bagnards, les bâtiments, les travaux forcés et les décès...

BONABÉ semble d'abord se révolter contre les conditions du pénitencier mais il est très vite classé comme atteint d'anémie cérébrale et de débilité mentale (simulée ou non ?). Il meurt en 1937 en état de misère physiologique. Le bagne de Guyane sera fermé en 1938.

L'exposé a aussi permis de percevoir les conditions de vie très rudes et solitaires des paysans dans les hameaux et les fermes isolées autour de St Dié des Vosges.

Tour de Table : *M. PASCAL évoque l'histoire des Filles du Roy dans le Québec du XVIIIe siècle et signale à ce sujet le musée de l'émigration à Tourouvre (61).*

M. STELLY travaille sur « Les otages lorrains en 1914-1918 internés à Holzminden en Allemagne.

Prochaines Réunions : *le 8 mars 2016 exposé de Yves TIGEOT et Marc GINGOLD (Les bases de données disponibles sur internet pour établir sa généalogie)*

le 10 mai 2016 exposé de François Bendell (histoire d'un soldat de 1840 à 1856 à partir des archives de sa famille.